



www.fnfte.cgt.fr

Déclaration liminaire CGT au CTM du 30 novembre 2017

Mme la ministre

Sortirons-nous un jour du dogme de la soi-disant supériorité du privé sur le public ? Aurons-nous un jour une justification viable des reculs statutaires imposés aux agents publics ?

Une fois de plus, l'actualité ministérielle et interministérielle nous donne motif à consternation.

Les fonctionnaires seraient des fainéants qui se mettent en arrêt maladie pour convenance personnelle ? Rétablissement du jour de carence ! Et surtout ne nous posons pas de question sur le durcissement des conditions de travail qui génèrent des pathologies bien réelles et empoisonnent le quotidien des agents, jusque dans leur vie personnelle.

Les fonctionnaires seraient bien trop payés ? Qu'à cela ne tienne et reportons de douze mois les mesures catégorielles sur le mode du « provisoire qui dure longtemps ». Pendant ce temps, les révélations sur l'ampleur de l'évasion fiscale ne suscitent que des pseudos indignations gouvernementales. Luxembourg, Panama papers, Paradise papers : à chaque fois c'est le renouvellement de la surprise feinte et l'inaction la plus parfaite en attendant le prochain scandale. Là-dessus, tant pis pour les comptes publics.

Le MCO aérien serait inefficace et dispendieux en l'état actuel ? La solution est simple : faire glisser lentement le SIAé sur la pente de la privatisation. Oublions les cas SNPE, GIAT ou DCN. Oublions la certitude qu'une telle glissade ne règle rien des questions de sous-effectifs, de formation, de disponibilité des rechanges, de souveraineté industrielle. Le marché sans entrave règle tous les maux ; ce même marché dont l'inconséquence a amené la crise que nous vivons depuis maintenant dix ans.

D'ailleurs, ce qui se profile sur le SIAé ne doit laisser aucun agent indifférent. Il s'agit de la première réponse apportée à la recommandation n°3 qui figure dans le référé de la Cour des comptes en date du 19 juillet 2017 et publié seulement le 23 novembre : externaliser le MCO et la fonction restauration.

Arrêtons-nous un instant sur la méthode adoptée qui est significative du mépris adressé aux agents autant que de l'irresponsabilité gouvernementale. En 2008, le catéchisme officiel du ministère était que la sortie du SIAé de la DGA ainsi que son adossement directement à l'armée de l'air était une marche vers l'efficacité du MCO. Nous apprenons aujourd'hui par une fuite d'une partie du Rapport Chabbert que dès cette époque les visées ministérielles étaient bien celle d'une « rationalisation » en vue de « quitter l'environnement étatique pour permettre de bénéficier de souplesses (achats, RH, partenariats) ».

Autrement-dit, le ministère a pris les agents et leurs représentants pour de parfaits imbéciles en cachant les menées réelles d'un plan d'externalisation qui s'étalait dès le départ sur plusieurs années. Par ailleurs, l'extrait divulgué de ce rapport accable injustement le SIAé de tous les maux sans se poser de question sur la responsabilité décisive des politiques austéritaires dénoncées par la CGT et qui ont mis à mal tous les services étatiques. Le rapport, enfin, pointe comme avantageuses de futures participations d'entreprises au capital d'un SIAé transformé en société anonyme. Aucun inconvénient donc à le livrer à des multinationales.

Nous, agents publics, sommes prévenus : dans le sort qui nous sera réservé demain, nous serons tenus responsables de l'ineptie des politiques d'austérité. Ces mêmes politiques qui justement instaurent dans l'action publique les principes de gestion du privé, soi-disant supérieurs. Démonstration est faite qu'il n'y a pas de meilleur chemin vers la dénaturaison

**Fédération Nationale
des Travailleurs de
l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etat@cgt.fr

Le secteur étatique est efficient. Nous ne cesserons pas de le rappeler. Son fonctionnement procède de logiques d'intérêt général et la question est moins de savoir « combien ça coûte » que ce que nous voulons en faire au regard d'objectifs politiques démocratiquement arrêtés. Allouer des moyens en matériels et surtout en agents qualifiés a toujours été la base même de son efficacité. Comme nous l'avons déjà rappelé ici, on ne mesure pas la satisfaction de l'intérêt général à l'aune de tableau de bord comptables.

Enfin, il convient de nous arrêter sur les préconisations de la revue stratégique qui éloignent encore un peu plus la France de son indépendance diplomatique et militaire. Suivre l'OTAN, encore et toujours au détriment du multilatéralisme incarné par l'ONU ne nous garantira en rien la sécurité et la paix auxquelles nous aspirons légitimement. L'exigence de l'OTAN de voir la France porter à 2% du PIB son effort budgétaire de défense est ainsi un signal inquiétant pour la paix tant il fait fi de tout objectif politique et tant l'OTAN s'est démarqué ces dernières années par sa capacité à créer des foyers d'instabilité à mesure de ses interventions.

Une défense aux objectifs politiques clairs et délibérés devant la représentation nationale adossée à des moyens étatiques humains et matériels : voilà de quoi nous avons besoin et qui garantit la paix à nos concitoyens dans un cadre opératif efficace.